

# Formation musicale

Programme de l'épreuve d'admission



## Cursus bachelier

-

---

## Cursus master

### **Connaissances musicales générales liées à la théorie, à l'histoire de la musique, au langage musical (écriture, analyse) -**

Une liste de termes vous sera remise à votre arrivée (ex : accord, concerto, contretemps, seconde augmentée, etc.). Il vous sera demandé, pour chacun de ces concepts, d'évaluer si vous le connaissez, si pouvez l'expliquer et/ou en montrer des exemples. Lors de la rencontre avec le jury, il vous sera demandé de justifier et/ou de prouver votre évaluation. Attention : ce n'est pas tant la QUANTITE de réponses positives qui compte que l'adéquation des estimations données aux réactions lors de l'entretien oral (auto-évaluation). En d'autres termes, il ne vous est pas tant demandé de connaître BEAUCOUP de choses (même si c'est mieux évidemment !) que d'être REALISTES par rapport à ce que vous connaissez ou non.

### **Interprétation de morceaux chantés (nom des notes et/ou paroles s'il y en a) en s'accompagnant au clavier -**

Des morceaux vous seront envoyés par mail. Lors de l'épreuve d'admission, l'un et/ou l'autre sera interprété.

### **Lecture à vue immédiate d'une mélodie simple**

### **Perception des erreurs**

### **Apprentissage d'une mélodie chantée et/ou d'un rythme corporel à un groupe sans support écrit.**

Choisir librement une mélodie ou une séquence de rythmes corporels, voire les deux combinés, et l'apprendre au jury comme s'il s'agissait d'une classe (transmission orale, pas de partition !). Eviter si possible les choses trop connues (chansons enfantines très populaires, etc.). Originalité bienvenue (composition personnelle par ex.) Ca ne doit pas être long.

---

Conservatoire royal de Bruxelles

*Version du 21/12/17 - document non contractuel.*